

SECTEUR SEPT-ÎLES

ADMISSION ET INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 et 5 ans :

L'original du CERTIFICAT DE NAISSANCE DU REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT est requis ainsi qu'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC ADRESSE DE RÉSIDENCE ET PHOTO DU PARENT. Le certificat de naissance devra prouver que l'enfant aura **quatre (4) ou cinq (5) ans le ou avant le 30 septembre 2026**. Les parents qui ne possèdent pas ce document sont priés de se présenter quand même à l'école de leur secteur où on leur indiquera la marche à suivre pour s'assurer que leur enfant soit inscrit.

L'admission et l'inscription de votre enfant se feront à l'école de son secteur et aux heures d'ouverture respectives :

ÉCOLE BOIS-JOLI

TÉLÉPHONE : 418 962-5810

Route 138, de l'entrée est du Parc Ferland jusqu'au barrage Ste-Marguerite.

Le Parc Ferland.

Les secteurs Clarke City, Val Marguerite et Longuépée.

ÉCOLE CAMILLE-MARCOUX

TÉLÉPHONE : 418 968-3331

De Place de l'Anse jusqu'à l'entrée est du Parc Ferland.

(Place de l'Anse : à l'ouest de la rivière du Vieux-Poste jusqu'à la rue Desmeules).

Le secteur Uashat (rues Pinip et Georges-Ernest incluses)

Dans le cadre des travaux de rénovation prévus à l'école **Camille-Marcoux** durant l'année scolaire 2026-2027, les élèves de **3e, 4e, 5e et 6e années** seront accueillis à l'école **Bois-Joli** pour toute la durée des travaux.

Les élèves dont l'inscription est un **choix de parents** et tous ceux inscrits au **service de garde** devront être transportés par leurs parents.

Le service de transport du midi sera offert aux élèves de Camille-Marcoux qui fréquenteront Bois-Joli le temps des travaux. Les parents n'auront pas à payer pour ce service.

ÉCOLE DU BOISÉ

TÉLÉPHONE : 418 962-5382

Territoire délimité par les secteurs suivants :

- Chemin du Lac Daigle.
- La rue St-Laurent et toutes les rues au nord.
- La rue Holliday (impair 107 et plus, pair 232 et plus).
- Les rues Nicolas, Paradis et Scheffer.
- La rue Chambers (impair 97 et plus, pair 98 et plus).
- La rue De la Vérendrye (impair seulement 51 à 113, pair 68 et plus).
- La rue Petitpas (chiffres 1 à 18).
- La rue Leventoux à l'ouest de la rue De la Vérendrye (impair de 103 à 215, pair de 120 à 212).

ÉCOLE GAMACHE

TÉLÉPHONE : 418 962-7781

Quadrilatère compris entre les rues Smith, chiffres pairs et Retty, du boulevard Laure, chiffres impairs, à la rue Arnaud.

Excluant le secteur desservi par l'école Mgr-Blanche du préscolaire à la 4^e année.

À l'est de l'entrée de la plage Ferguson sur la route 138, incluant les secteurs de Matamek et Moisie, **excluant** le secteur de Maliotenam.

ÉCOLE JACQUES-CARTIER

TÉLÉPHONE : 418 962-6156

Quadrilatère compris entre le boulevard des Montagnais et la rue Régnault, chiffres impairs du boulevard Laure, chiffres pairs à la rue Comeau.

Exclusion, la rue Pinip et le secteur de l'Anse (Uashat).

ÉCOLE MAISONNEUVE

TÉLÉPHONE : 418 962-6198

Territoire délimité par les secteurs suivants :

Secteur MAISONNEUVE

Quadrilatère délimité :

À l'ouest

- La rue Smith chiffres pairs.

Au sud

- Au nord de la rue Comeau chiffres de 180 à 30.

- La rue Comeau de 29 à 1.

À l'est

- La rue Holliday (impair de 49 à 105, pair de 48 à 230).

Au nord

- La rue Petitpas 21 et plus.

- La rue Nadeau.

- La rue Chambers de 1 à 89.

- La rue De la Vérendrye (impair de 1 à 49 et pair de 2 à 66).
- La rue Leventoux à l'est de la rue De la Vérendrye (impair de 1 à 39 et pair de 4 à 38).

Secteur NOËL

Quadrilatère délimité :

À l'ouest

- La rue Régnault (pair seulement 130 et plus).

Au sud

- Le boulevard Laure (pair seulement 302 à 600).

À l'est

- La rue Maltais (impair 121 et plus, pair 122 et plus).

Au nord

- La rue Comeau.

ÉCOLE MARIE-IMMACULÉE

TÉLÉPHONE : 418 962-9686

Quadrilatère compris entre les rues Smith chiffres impairs et le boulevard des Montagnais, du boulevard Laure chiffres impairs à la rue Arnaud.

À l'est de la rue Retty jusqu'à l'entrée de la plage Ferguson sur la route 138.

Les secteurs des plages Monaghan, Ferguson, Routhier et Lévesque, en bas des côtes.

Le secteur Uashat (rue Pinip et secteur Georges-Ernest exclus).

Le secteur de Maliotenam.

ÉCOLE MGR-BLANCHE

TÉLÉPHONE : 418 962-2640

Quadrilatère compris entre les rues Maltais chiffres pairs et Retty, du boulevard Laure chiffres impairs à la rue Arnaud.

ADMISSION AU PRIMAIRE :

Le parent qui désire inscrire son enfant, **pour la première fois**, à une école du Centre de services scolaire du Fer, doit **SE PRÉSENTER À L'ÉCOLE DE SON SECTEUR** avec l'original du **CERTIFICAT DE NAISSANCE DU REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL DE SON ENFANT** et **UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC ADRESSE DE RÉSIDENCE ET PHOTO DU PARENT** afin d'y remplir une demande d'admission et d'inscription.

Les élèves qui demeurent à Maliotenam et qui fréquentaient l'école du Boisé avant les modifications de bassins de l'année scolaire 2023-2024 auront la possibilité de poursuivre leur primaire à cette école sous réserve d'application des paramètres d'organisation scolaire.

INSCRIPTION AU PRIMAIRE :

L'inscription des élèves **fréquentant déjà une école primaire du Centre de service scolaire du Fer** se fera par le biais de l'application **Mozaïk-portail** (tuile inscription) qui sera accessible par internet sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone cellulaire.

Les parents recevront un communiqué indiquant la procédure à suivre pour **l'inscription en ligne**.

À tout moment, l'école se réserve le droit de demander une preuve de résidence lors de la période d'inscription.

Prendre note que le système informatique retourne automatiquement tous les élèves dans leur école de secteur de résidence et que le parent doit faire une demande en **Choix de parents** lors de l'inscription en ligne s'il désire que son enfant fréquente une autre école.

Le Centre de services scolaire du Fer offre un projet particulier pour les élèves de 6e année à **l'école Gamache (anglais intensif)** et à **l'école Marie-Immaculée (multisports)**. Le nombre d'élèves sélectionnés étant très restreint, veuillez signaler votre intérêt selon les modalités établies de ces écoles, mais en faisant tout de même l'inscription par Mozaïk-portail dans l'école de votre secteur.

INSCRIPTION AU SECONDAIRE :

L'inscription des élèves **fréquentant déjà une école du Centre de services scolaire du Fer** se fera par le biais de la tuile inscription dans **Mozaïk-portail** qui sera accessible par internet sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone cellulaire. Le choix de cours (options) sera aussi rempli via **Mozaïk-portail** cette année.

Les **NOUVEAUX ÉLÈVES** doivent prendre rendez-vous en téléphonant à l'école pour procéder à l'inscription. Les parents devront fournir l'original du **CERTIFICAT DE NAISSANCE DU REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL** et **LEUR DERNIER RELEVÉ DE NOTES**.

ÉCOLE JEAN-DU-NORD

TÉLÉPHONE : 418 964-2811

1^{re}, 2^e, et 3^e secondaires et adaptation scolaire.

Tout le territoire de Matamek et Moisie jusqu'au Barrage Ste-Marguerite.

ÉCOLE MANIKOUTAI

TÉLÉPHONE : 418 964-2760

4^e et 5^e secondaires et FMS, FPT pré-DEP et FCDD

Tout le territoire de Matamek et Moisie jusqu'au Barrage Ste-Marguerite.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, Veuillez COMMUNIQUER
AVEC LE SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE DE VOTRE SECTEUR.**